



La Maison de l'emploi



Rapport d'activités 2021

Rosporden-Kernével, Elliant, Tourc'h, St Yvi

2 rue Victor Hugo - 29140 Rosporden - 02.98.66.96.50 - maisonemploi@mairie-rosporden.fr



Introduction

2021 est une année charnière de changement de fonctionnement. En effet, après la crise sanitaire et la dématérialisation de nombreux services, des constatations ont émergées, les besoins du public accueilli ont évolués. Les confinements ont révélé la fracture numérique de certaines personnes, non-équipées ou n'ayant pas de connaissances dans l'utilisation du numérique.

Il paraissait évident que la « Maison de l'emploi » devait accompagner cette transformation en accompagnant son public dans l'utilisation de ces outils. Le public a besoin de proximité, notre structure rend accessible les outils et lutte contre le non-recours aux droits en informant et en orientant au mieux son public.

Cette année, la conseillère a participé à rendre visible ce service en utilisant les moyens de communication plus large (les réseaux sociaux, flyers, presse locale...) L'arrivée du conseiller numérique sur la commune a permis de mettre en place des permanences à la maison de l'emploi. Rendu possible au dernier trimestre 2021 mais avec des perspectives d'évolutions sur l'activité 2022 (développement d'ateliers collectifs.).

Historique

Créé en août 1995, le Point Relais Emploi, aujourd'hui appelé « Maison de l'Emploi et de la Formation Professionnelle » est une structure de proximité intercommunale. Elle lie, par le biais de conventions, les communes partenaires (Rospenden-Kernével, Elliant, Tourc'h et St Yvi) avec Pôle Emploi. La commune de St-Yvi s'y est associée en mai 2009.

Financement

Les dépenses sont réparties par communes au prorata de la population de chacune.

En 2021, le coût de fonctionnement par habitant était de 2€17 calculé sur les dépenses de l'année précédente.

1- Dépenses de l'année 2020 :	
- Traitements, charges, médecine du Travail	30 350.00 €
- Fournitures d'entretien	1.00 €
- Fournitures de petit équipement	85.00 €
- Fournitures de bureau	73.00 €
- Documentation	701.00 €
- Téléphone + Internet	622.00 €
- E.D.F + Eau	1 512.00 €
- Entretien et réparations (vérification installations électriques, informatique)	132.00 €
- Adhésion au réseau SPEF	200.00 €
- Voyages, déplacements, missions	0.00 €
TOTAL	33 676.00 €

NB : Le coût de personnel correspond à un agent à 75%. Les 25% restant de l'agent ne concernant pas la Maison de l'Emploi, sont pris en charge intégralement par la Commune de Rosporden.

Objectif et missions

L'objectif premier de ce lieu est de contribuer à l'amélioration et à la coordination des services aux demandeurs d'emploi, aux salariés, aux actifs et aux entreprises du territoire, en matière d'emploi, de formation et d'insertion. Il s'agit de répondre à un besoin sur le territoire en proposant une offre de services dans un souci de proximité des publics et d'efficacité.

La conseillère de la maison de l'emploi offre un premier niveau de service et d'information. Ses missions sont l'accueil, le conseil et l'orientation.

Elle propose un accompagnement personnalisé en fonctions des besoins de la personne, elle aide à résoudre les difficultés liées à l'emploi et/ou la formation. Elle informe sur l'accès aux droits.

Le public concerné :

- Les demandeurs d'emplois
- Les étudiants
- Les jeunes scolarisés ou non
- Les personnes en congé parental
- Les salariés
- Les entrepreneurs

L'agent assure la bonne marche du service et propose un espace d'accueil et de documentations actualisées quotidiennement. Deux ordinateurs sont mis à disposition avec un accès à internet, à l'imprimante et au scanner.

- Rôle de la conseillère

- Ecoute, aide administrative aux démarches d'emploi
- Contact et mise en relation avec pôle emploi
- Information sur les droits et devoirs des demandeurs d'emploi
- Mise à disposition des offres d'emploi et mise en relation employeur
- Veille et diffusion de l'information sur : les emplois, les métiers, les formations...
- Information sur les prestations de différents partenaires
- Aide à la rédaction de CV (curriculum vitae) et de lettres de motivation
- Préparation aux entretiens de recrutement

Partenariat Pôle Emploi :

Une convention partenariale a été signée en 2005 afin de garantir un réseau humain et technologique pour l'amélioration du service. Pôle Emploi Concarneau, apporte sa collaboration technique, un appui journalier ainsi qu'un support en termes de documentation et formation.

De part cette convention, la maison de l'emploi a un droit d'accès à l'outil OPUS. Cette utilisation permettait d'avoir des informations ciblées aux attentes des demandeurs d'emploi et des entreprises.

En outre, Opus permet la mise en relation directe d'un candidat sur une offre et donne accès à des offres non publiées sur le site de pôle emploi et permet de lever l'anonymat de l'employeur des offres « grand public ». Il permet d'avoir des statistiques précises sur le territoire par tranches d'âge, sexe et catégories de demandeurs d'emplois.

Suite à des soucis de conventionnement, la maison de l'emploi a eu un accès limité aux services

dès le premier semestre 2021 avec un arrêt total d'utilisation au 1^{er} juillet 2021. De ce fait et de l'arrêt maladie de la titulaire en 2021, ce rapport d'activité ne pourra pas fournir les statistiques habituels.

Labellisation SPEF :

Structure de Proximité Emploi Formation



Le point d'accueil informe tout public (demandeurs d'emploi, salariés, qualifiés ou non), qui souhaite changer de métier, obtenir un diplôme ou améliorer ses compétences.

Dans ce cadre, la Maison de l'Emploi donne une première information sur les différentes possibilités d'accès à la formation (les dispositifs existants, les modalités d'accès et les aides possibles), la VAE, et met en relation avec la structure compétente pour un conseil spécialisé ou un accompagnement.

La maison de l'emploi adhère à ce réseau depuis 2014, cette collaboration est définie par une charte commune aux structures similaires du Grand Ouest. L'adhésion annuel est de 200€. Le but est de collaborer et de faciliter une reconnaissance de l'ensemble des politiques de l'emploi de la formation et de l'orientation sur le local.

La maison de l'emploi en tant que structure de proximité aide les personnes à résoudre leurs difficultés liées à l'emploi et à la formation et les accompagne dans leurs projets. Un premier niveau d'information est donné, accueil, conseils et orientation vers le service ou partenaire adapté. La maison de l'emploi remplit également cette mission auprès des employeurs locaux ou particuliers employeurs.

➤ [Relation employeur :](#)

La Maison de l'Emploi :

- Réceptionne les offres des employeurs locaux. Elles sont disponibles dans l'espace documentation, et transmises, avec l'autorisation de l'employeur, à Pôle emploi et aux partenaires.
- Informe également sur les mesures d'aide à l'emploi (informations de premier niveau sur les aides à l'emploi) et oriente, si nécessaire, vers les équipes professionnelles de Pôle emploi.

- Recherche de personnes correspondant au profil demandé pour les proposer à l'employeur.

Adaptabilité du métier :

Afin de donner des informations actualisées au public, la conseillère se doit d'être en veille permanente sur les évolutions des droits des demandeurs d'emploi, les nouvelles formations et métiers, les contrats et mesures pour l'emploi, les formations, les nouveaux partenaires....

Pour garantir son niveau d'information et de conseils, la maison de l'emploi fait partie d'un réseau de professionnels de la région Bretagne : Idéo, le service public d'aide à l'orientation en Bretagne.



Grâce à cette mise en réseau des spécialistes de l'orientation (Pôle emploi, centres d'information et d'orientation (CIO), missions locales, maison de l'emploi, ...) réunis sous une même bannière, le service public régional Idéo a pour mission d'accueillir, d'informer et de conseiller chaque breton, bretonne, de 16 à 65 ans, sur les métiers, les formations et les opportunités d'emploi en Bretagne. Coordonné par la Région Bretagne depuis 2015, Idéo s'appuie sur ces structures réparties sur l'ensemble du territoire pour proposer un accueil personnalisé et individualisé à toute personne désireuse de s'informer et d'être conseillée sur son orientation ou sur son évolution professionnelle.

Le métier a évolué également, passant d'une impression journalière des offres via le minitel à une prospection des informations sur internet, en offrant une visibilité sur les réseaux sociaux.

Pôle emploi a développé l'utilisation du numérique pour le demandeur d'emploi avec la création de son l'espace personnel, automatique dès l'inscription, cet espace se veut être un « *tableau de bord unique* ». Il offre de nombreuses fonctionnalités pour suivre ses recherches d'emplois, ses démarches administratives comme suivre ses convocations, ses demandes d'allocations, envoyer un mail à son conseiller, créer son CV, consulter les offres, suivre ses candidatures, ...

De ce fait, la conseillère de la maison de l'emploi apporte son aide à l'utilisation de ce nouvel outil. Afin de favoriser l'inclusion numérique de public pouvant être en difficulté, la ville de Rosporden-Kernével a obtenu un poste de conseiller numérique du dispositif « France Services ». Ce poste est cofinancé par L'Etat et la différence n'est pas impactée sur la participation financière des

communes conventionnées.



Le conseiller numérique tient des permanences à la maison de l'emploi, 2 fois par semaine, les mardis et jeudis matin. Il intervient en complémentarité de la conseillère, il apporte un appui technique dans l'utilisation du numérique et de ses outils (espace personnel pôle emploi, les bons clics, pix,...).

Les Partenaires :

La Maison de l'Emploi travaille en collaboration avec les acteurs institutionnels, politiques ou privés, dans le cadre de partenariats informels ou conventionnés.

Considérant que *"chaque personne accueillie doit repartir avec l'information recherchée, ou les moyens de trouver celle-ci"*, la Maison de l'emploi s'attache à répondre aux demandes correspondant à ses missions, et à développer les partenariats en conséquence.

Quelques partenaires :

- POLE EMPLOI, principalement l'agence de Concarneau.
- MISSION LOCALE : jeunes -26 ans (-30 ans) : en permanence à la maison de l'emploi, tous les mercredis.

En 2021, la mission locale a accompagné 104 jeunes du territoire dont 9 d'Elliant, 8 de Tourc'h et 16 de Saint-Yvi

- ACTIFE : action territoriale pour l'insertion, la formation et l'emploi- demandeurs d'emploi de longue durée : également en permanence tous les mercredis à la maison de l'emploi.
- CAP EMPLOI : association qui suit les travailleurs handicapés dans leurs recherches d'emploi et formation).
- IDES : Association mettant en contact les particuliers et demandeurs d'emploi pour des missions temporaires.
- ADIE (association pour le droit à l'initiative économique) : aide les créateurs/repreneurs

d'entreprise.

- SATO INTERIM, Quimper (association d'insertion par le travail temporaire).
- Organismes de FORMATION (GREF Bretagne, GRETA, AFPA, UIMM...).
- Autre :

La conciliatrice de justice, assermentée et bénévole, elle intervient une matinée toutes les 3 semaines à la maison de l'emploi. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Ce recours est gratuit. Son intervention concerne uniquement des litiges en matière civile, de la vie quotidienne (troubles du voisinage, de la consommation, relations entre bailleurs et propriétaires, ...). La conseillère de la maison de l'emploi s'occupe de la gestion des rendez-vous.

Les Projets 2022 :

- Regroupement au « Groupe Emploi du Territoire »

Plusieurs intervenants du territoire se regroupent et s'aident dans l'organisation d'évènements sur le territoire comme des cafés de l'emploi, forums de l'emploi, ...

Des temps d'échanges sont réguliers afin de partager des informations sur l'emploi dans le territoire, et d'analyser nos pratiques.

Les partenaires concernés sont : Pôle emploi, l'agglomération de CCA, la mission locale, Actife, Ides, et A2I (Actual Intérim insertion).

- Organisation d'informations collectives

Comme avec IDES, dans le but de promouvoir son action et de permettre un développement sur le territoire.

- Organisation d'ateliers collectifs avec le conseiller numérique

Ateliers qui seraient axés sur l'apprentissage de l'utilisation de l'espace personnel de pôle emploi pour le demandeur d'emploi.

- Mise en place d'un registre interne (hors Opus)

Afin de collecter des données chiffrées sur les accueils réalisés (types : démarches pôle emploi, Curriculum vitae, lettres de motivations, ...) et sur le public accueilli par sexe et tranches d'âges.